

Éducation. Six écoles ouvertes par dérogation

Comme 5 autres établissements, l'école Jean-Macé est restée ouverte pour accueillir les enfants dont les parents ont un métier dit « **prioritaire** ».

Emmanuel Macron avait annoncé, mercredi 31 mars, la fermeture des établissements scolaires, ainsi que les crèches, pour trois semaines. Cependant, tous les établissements ne sont pas fermés. Comme au printemps 2020, certains restent ouverts pour accueillir les enfants de personnels dits « **prioritaires** », comme les soignants ou les policiers. C'est le cas à Jean-Macé.

Corinne Poustier, la directrice de l'école, regroupant seize classes, a expliqué comment fonctionnent les trois classes ouvertes pour accueillir 21 élèves. « **Nos effectifs sont bien inférieurs aux directives de l'Inspection académique, soit pas plus de dix par classe pour les maternelles et quinze pour les élémentaires. Aidés par une enseignante, les élèves font les travaux reçus de leurs enseignants en distanciel** ». Les élèves accueillis à Jean-Macé fréquentent habituellement cette école ainsi que Roche-reuil et celle d'Aviron.

La Ville a organisé l'accueil

L'inspecteur d'académie a donné la liste des six écoles ouvertes pour les enfants dont les parents ont une activité professionnelle prioritaire : Jean-Macé, Jean-Moulin 1, Navarre, Maxime-Marchand, Clos-au-Duc et Bois-Bohy. Plus le collège de Navarre pour les 6^e et 5^e.

La Ville a permis l'ouverture de ces six écoles de 7 h à 8 h 20 pour l'accueil, la crèche et la garderie ; de 8 h 20 à 16 h 30 sur le temps scolaire et de 16 h 30 à 18 h sur l'accueil et la garderie pour les classes maternelles. Il n'y a pas d'étude pour les classes élémentaires puisque ce besoin ne s'était pas fait sentir lors du premier confinement. Pour les plus petits, deux crèches restent ouvertes, la crèche familiale Joliot-Curie et la crèche Isambard.

Sur la période non scolaire, du 12 au 23 avril, l'accueil de loisirs Alfred de Musset restera également ouvert.



L'inspecteur d'académie, Laurent Le Mercier, accompagné de Fabien Vivien, inspecteur de l'Éducation nationale d'Évreux 3, est venu voir le fonctionnement de l'accueil des enfants des personnes aux emplois prioritaires, à l'école Jean-Macé, et a échangé avec la directrice Corinne Poustier.